Braccio, Nadia

De: Thérèse A. [amour_tendre777@hotmail.com]

Envoyé: 13 janvier 2014 18:05

À: Greffe

Objet: abus hydro-québec

À verser au dossier R3863 2013 (observations)

Madame,

Aujourd'hui, 13 janvier vers 9h45 heure un employé d'Hydro-Québec arrivait pour installer un compteur non communiquant. Voyant notre refus il nous ripostait: Ils viendront juqu'au moment ou vous accepterez.

Aussi ils pourraient l'installer en notre absence.

De toute façon ils viendront avec une équipe veut, veut pas ils l'Installeront.

Ils pourraient couper le courant.

Malgré tout ça je lui ai répondu que j'étais chez-moi et libre.

Il me dit alors que l'appareil appartient à l'Hydro et qu'ils en ont besoin pour les faire évaluer. Il repart bien triste d'avoir à signaler mon refus à ses supérieurs.

Finalement, aurons-nous gain de cause? Merci de travailler pour nous.

Thérèse Aylwin, Paul-André Saindon 42 rue du docteur Rigby Lachute J8H 4A3 450-207-0703